



Les Amis des Arts de la Somme
15/17 rue de la Dodane 80000 AMIENS
<http://lesamisdesartsdelasomme.com>
lesamisdesartsdelasomme@gmail.com

EXPOSITON « MÉTAMORPHOSE »

LA DODANE

RÈGLEMENT

Article 1 – L'association Les Amis des Arts de la Somme organise une exposition à thème dans les locaux de La Dodane 15/17 rue Saint-Leu à Amiens. Cette exposition sera ouverte du vendredi 28 mars 2025 au dimanche 30 mars 2025. Les horaires d'ouverture au public seront de 14h à 18h (vernissage à la suite) le vendredi, 10h à 18h le samedi et 14h à 18h le dimanche.

Seuls les membres de l'association, à jour de leur cotisation (20€ pour l'année 2025), peuvent participer à cette exposition.

Le dépôt des œuvres se fera le jeudi 27 mars de 16h30 à 19h.

L'installation est prise en charge par les membres du conseil d'administration.

Le retrait s'effectuera le dimanche 30 mars à 18h.

Le vernissage de l'exposition aura lieu le vendredi 28 mars à 18h.

Article 2 – Chaque artiste ne pourra présenter qu'une œuvre. Les droits d'accrochage sont fixés à 10€, 5€ pour les – 26ans.

Article 3 – Les techniques admises sont la peinture, la sculpture, la mosaïque, la photographie. Chaque artiste présentera une œuvre. La surface d'accrochage par artiste est limitée à 55 cm de large et 1,15m de hauteur. Au dos de l'œuvre doit figurer le nom de l'artiste et le titre. Chaque œuvre doit bénéficier d'un système d'accroche fiable.

Pour les sculpteurs, le nombre d'œuvres est fixé à 1. Les socles sont apportés par les artistes (quelques socles sont toutefois disponibles à La Dodane).

Article 4 – L'exposition se fera avec un thème imposé : « Métamorphose ». L'œuvre proposée devra être originale et récente. Elle devra respecter l'éthique de notre salon. L'association se réserve le droit de refuser l'accroche d'une œuvre, après discussion des membres du comité directeur.

Article 5 – L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou d'actes de vandalisme qui pourraient survenir à tout moment de l'exposition. Il est donc conseillé à l'artiste d'assurer son œuvre s'il le juge nécessaire. L'artiste renonce par l'acceptation du règlement à tout recours contre l'association en cas de dommages subis sur son œuvre.

Article 6 – Toutes les œuvres présentées doivent être libres à la vente. L'exposant s'engage à faire un don de 15% sur le prix de vente de l'œuvre à l'association. Ce don, ainsi que les droits d'accrochage, contribuent aux frais d'organisation et de publicité.

Article 7 - Afin de favoriser la fréquentation de cette exposition, l'association réalisera une affiche et la diffusera sur ses réseaux et dans différents médias. Elle la transmettra aux artistes un mois avant l'événement, charge à eux de diffuser.

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance du règlement complet de l'exposition, en accepte l'intégralité, et renonce à tous recours envers l'association, notamment en cas de détérioration ou de vol de l'œuvres confiée et exposée.

Afin d'assurer la qualité et le succès de cette prestation, la Société des Amis des Arts de la Somme s'engage à recevoir les œuvres, organiser l'installation et le vernissage, promouvoir le Salon dans les médias, réaliser un cartel pour chaque œuvre, mettre un listing à disposition du public.

Date : Mention « Lu et approuvé »
et signature si courrier



Les Amis des Arts de la Somme
15/17 rue de la Dodane 80000 AMIENS
<http://lesamisdesartsdelasomme.com>
lesamisdesartsdelasomme@gmail.com

EXPOSITON « MÉTAMORPHOSE »

LA DODANE

BULLETIN D'INSCRIPTION

EXPOSITION DU 28 AU 30 MARS 2025

Nom : Prénom :
Adresse :
Téléphone : Courriel :
N° de SIRET :

Thème de l'exposition « Métamorphose »

Titre de l'œuvre	Technique	Format (maximum 55 cm large) (maximum 1m15 de hauteur)	Prix
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> €

Droits d'accrochage : 10€ (5€ pour les -de 26 ans, 5€ pour les mineurs)

Adhésion obligatoire à l'association : 20€ pour l'année 2025

Pour le paiement

- soit par chèque : Les Amis des Arts de la Somme 15/17 rue de la Dodane 80000 AMIENS
- soit par virement : Identifiant : AMIS ARTS DE LA SOMME
IBAN : FR76 18706 00000 48287300123 46- CRCAM BRIE PICARDIE
BIC : AGRIFRPP887

(nous envoyer le justificatif de virement lesamisdesartsdelasomme@gmail.com)

Inscription à renvoyer pour le **16 mars 2025**

- soit par courrier : Les Amis des Arts de la Somme 15/17 rue de la Dodane 80000 AMIENS
- soit sous forme numérique : télécharger ce document, l'ouvrir puis le remplir, l'enregistrer et le renvoyer à l'adresse de l'association : lesamisdesartsdelasomme@gmail.com